

**Les Hôpitaux du Bassin de Thau recrutent un**

**Cadre de Santé de Proximité du service URGENCES (H/F).**

**Mais pour qui allez-vous travailler ?**

*Les Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT) résultent de la fusion en 1999 du Centre Hospitalier de Sète et de l’Hôpital local intercommunal d’Agde-Marseillan. Ils s’affirment comme hôpitaux de proximité et de recours sur leur bassin de santé.*

*Troisième Etablissement public du Département de l’Hérault, Hôpital de référence, mais aussi de recours pour certaines spécialités, prenant en charge la population de la communauté d’agglomération du Bassin de Thau et le secteur agathois, soit une population de 160 000 habitants, population multipliée par quatre en période estivale!*

**Définition :**

Organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotechnique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

**Missions :**

**Planification et gestion des activités d’une unité de soins au service des usagers, des patients et de leur famille**

* Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, priorisation des activités…) afin d’assurer la continuité des soins
* Organiser le parcours patient et assurer les relations avec le patient et sa famille
* Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation en anticipant les variations prévisibles
* Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine par rapport au suivi des indicateurs qualité spécifiques au pôle des urgences
* Organiser la communication : recueillir, traiter, diffuser et archiver l’information
* Travailler en équipe / en réseau en interne et en externe (professionnels libéraux, autres CH, CHRU…)

**Gestion des ressources matérielles allouées**

* Définir les besoins quantitatifs et qualitatifs du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l’unité
* Participer au plan d’équipement annuel
* Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
* Arbitrer et/ou décider en collaboration avec les équipes médicales entre différentes propositions, dans un environnement donné
* Organiser la maintenance des locaux et en garantir l’entretien

**Implication dans l’institution**

* S’impliquer dans les projets du pôle et institutionnels
* Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
* Participer aux réunions institutionnelles
* Animer des groupes de travail
* Formaliser un rapport annuel d’activités
* Gestion de la qualité, de la sécurité et des risques/Participer aux démarches d’amélioration continue de la qualité

**Relations professionnelles les plus fréquentes :**

**Informations complémentaires**

**RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES**

Direction des soins pour l'élaboration et le suivi de projets  
médecins pour la gestion journalière de l'unité  
autres services de soins, médico techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels  
partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations  
fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens  
service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels  
instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires  
responsables du pôle et autres cadre du pôle pour l'élaboration et le suivi des projets du pôle

**ÉTUDES PRÉPARANT AU MÉTIER ET DIPLÔME(S)**

Une année de formation, après sélection d'entrée, en institut de formation des cadres de santé  
Diplôme de cadre de santé

**CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES**

Cadre de santé

**PROXIMITÉ DE MÉTIER - PASSERELLES COURTES**

Directeur des soins,  
cadre supérieur de santé,  
cadre de santé de pôle

**TENDANCES D'ÉVOLUTION DU MÉTIER - LES FACTEURS CLÉS À MOYEN TERME**

Renforcement des contraintes juridiques et règlementaires,  
evolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences,  
evolutions technologiques des équipements, des matériels et des pratiques

**CONSÉQUENCES MAJEURES SUR L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ET DES COMPÉTENCES**

Exercice professionnel de 4 ans

**Documents**

* [Etude prospective cadres de santé](http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/fichiers_repertoire/ProspectiveCadresdeSante2.pdf) (.pdf - 205 Ko)   
  Etude prospective de ce métier dans la FPH
* Direction des soins pour l'élaboration et le suivi de projets
* Médecins pour la gestion journalière de l'unité
* Autres services de soins, médico techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels
* Partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations
* Fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens
* Service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels
* Instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires
* Responsables du pôle et autres cadre du pôle pour l'élaboration et le suivi des projets du pôle

**Diplômes requis :**

* Une année de formation, après sélection d'entrée, en institut de formation des cadres de santé
* Diplôme de cadre de santé

**Expériences professionnelles requises :**

* Être titulaire du diplôme cadre de santé
* Exercice professionnel de 4 ans dans le domaine de la santé.

**Adaptation face aux contraintes institutionnelles**

* Renforcement des contraintes juridiques et règlementaires,
* Evolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences,
* Evolutions technologiques des équipements, des matériels et des pratiques

**Formations conseillées :**

* Formation juridique
* Analyse de pratique
* Organisation, gestion
* DPC
* Systèmes d’informations

**Nos avantages (à travailler ensemble)**

Plan de Développement des Compétences

Plan de Développement Professionnel Continu en corrélation avec les orientations stratégiques de l’établissement et les projets de service

Participation à la vie de l’institution

**Renseignements à prendre auprès de :**

Muriel DODERO

Directrice Coordonnatrice Générale des Soins

04 67 46 59 17

Jean François TIREFORT

Directeur des Ressources humaines et des Affaires Médicales

recrutement@ch-bassindethau.fr